

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/016/2008 – ÉFAI

25 janvier 2008

**AU 24/08**      **Craintes de torture**

**IRAN**            **Jamshid Arazpour (h), membre de la minorité turkmène de Gomesh**  
**Deppeh**

**Golestan**        **Haji Aman Khadivar (h), membre de la minorité turkmène de Chapaqli,**  
**ainsi que 200 à 300 autres personnes**

---

Jamshid Arazpour et Haji Aman Khadivar ont été arrêtés la première semaine de janvier, pendant ou après les troubles qui ont suivi la mort d'un pêcheur turkmène tué par les forces de sécurité. Il y a lieu de penser qu'ils sont détenus au secret par des représentants du ministère du Renseignement à la prison de Bouyeh à Gorgan, la capitale de la province du Golestan (nord-est de l'Iran), où ils risquent d'être torturés.

Le 28 décembre, Husamettin Khadivar, pêcheur turkmène âgé de dix-huit ans, a été tué par des agents des services de sécurité maritime alors qu'il pêchait sans permis dans la mer Caspienne, au large de Bandar-e-Torkaman. Trois autres pêcheurs se livrant aux mêmes activités sans autorisation ont été arrêtés.

On ignore où Jamshid Arazpour a été interpellé. Haji Aman Khadivar, frère aîné du pêcheur tué, a été appréhendé alors qu'il participait à une cérémonie de commémoration à la mémoire de son frère devant le domicile familial, à Chapaqli. Les deux hommes, ainsi que d'autres personnes arrêtées pendant les manifestations qui ont suivi la mort de Husamettin Khadivar, auraient été torturés, selon certaines sources, par trois représentants des forces de sécurité lors de leur transfert en minibus de Bandar-e-Torkaman à la prison de Gorgan. À la suite de ces arrestations, la prison de Bouyeh était si bondée, d'après certaines informations, que des détenus enchaînés ont été contraints à rester debout dans la cour de l'établissement par un froid glacial, probablement pendant plusieurs heures, avant d'être conduits dans des cellules.

Le Groupe turkmène pour les droits humains, une organisation iranienne, aurait saisi les autorités au sujet de la situation des hommes appréhendés.

Le 30 décembre, des habitants de villages de pêcheurs turkmènes, notamment Chapaqli et Khoja Nafas, se sont rendus à la base militaire de Chapaqli pour obtenir des renseignements et protester contre l'homicide du pêcheur. Certains ont également tenté de porter plainte auprès du bureau du responsable des forces de sécurité à Bandar-e-Torkaman, mais ils ont été éconduits. Au cours des manifestations qui ont suivi, des vitrines ont été brisées et des voitures incendiées près des sièges du gouverneur de district, des forces de sécurité et des services de la sécurité maritime. Elles se seraient poursuivies jusqu'à l'arrivée des renforts venus soutenir les autorités, le 6 janvier ou autour de cette date. Des dizaines de manifestants turkmènes auraient été blessés et 200 à 300 ont été arrêtés dans des villages de la région, dont deux au moins à Gomesh Deppeh (Gomeshiyan en persan), 20 à Chapaqli et 75 à Bandar-e-Torkaman. Les autorités ne leur auraient pas indiqué le motif de leur arrestation, ni ce qui allait leur arriver. De même, les familles n'ont pas été prévenues de leur lieu de détention ni autorisées à entrer en contact avec eux.

Des dizaines, voire des centaines de Turkmènes auraient été conduits à Zahedan, dans la province de Sistan-e Baloutchistan. Il semblerait que ce transfert ait pour but de rendre la tâche encore plus difficile aux familles, qui tentent de savoir ce qui leur est arrivé. Une source a laissé

entendre que ces personnes ont été arrêtées de nuit et emmenées, sans pouvoir se changer, dans un centre de détention où elles ont reçu des vêtements. Beaucoup ont été transférées dans d'autres régions.

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

La communauté turkmène d'Iran ne représente que 3 p. cent de la population, avec 2,2 millions de membres. Ils parlent une langue turque, sont sunnites et vivent dans le nord-est du pays. Il ne leur est pas permis de recevoir un enseignement ou de bénéficier de services sociaux dans leur langue maternelle, même si un petit nombre de journaux sont autorisés à publier en turkmène. Les règlements discriminatoires de la *gozinesh* (sélection) empêchent les Turkmènes d'accéder à des postes à responsabilités au sein de l'administration, même locale.

De source turkmène, au moins deux autres pêcheurs ont été tués ces deux dernières années, dans une région marquée par la pauvreté et par un taux de chômage de 40 p. cent. Les activités de pêche auraient récemment été regroupées au sein d'une entreprise d'État, ce qui a eu pour effet de priver les pêcheurs individuels de leurs moyens d'existence traditionnels.

Le représentant de Bandar-e-Torkaman au Parlement iranien, un Turkmène, aurait protesté à trois reprises devant les autres députés au sujet de l'homicide de Husamettin Khadivar et de la vague d'arrestations qui s'est par la suite abattue sur ses administrés. « *On ne peut pas dire à des villageois pauvres qu'ils doivent continuer à souffrir de la faim* », a-t-il notamment déclaré.

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en anglais, en turkmène ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la détention au secret de quelque 300 Turkmènes, dont Jamshid Arazpour et Haji Aman Khadivar, arrêtés à la suite de l'homicide dont Husamettin Khadivar a été victime ;
- appelez les autorités à veiller à ce que ces personnes ne soient ni torturées, ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements ;
- engagez-les à permettre à tous les détenus de recevoir sans délai des visites régulières de leurs proches et d'avocats qu'ils auront choisis, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- rappelez-leur qu'elles sont tenues, en vertu du droit international relatif aux droits humains, d'inculper ces personnes d'une infraction dûment reconnue par le droit et de les juger rapidement et équitablement, ou de les libérer.

### **APPELS À :**

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square,

Téhéran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [info@dadgostary-tehran.ir](mailto:info@dadgostary-tehran.ir) (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « **FAO Ayatollah Shahroudi** »)

**Formule d'appel :** **Your Excellency, / Monsieur,**

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

**Formule d'appel :** **Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

### **COPIES À :**

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader

Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Dust Street, Tehran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [info@leader.ir](mailto:info@leader.ir)

Gouverneur de la province du Golestan :

Governorate of Golestan (Ostandari-ye Ostan-e Golestan)

Gorgan, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques via son site Internet :**

**<http://www.golestanstate.ir/layers.aspx?quiz=contact>**

**Veillez inscrire votre nom dans le premier champ et votre message dans le tout dernier, et cliquer sur la case grise située en dessous pour l'envoyer.**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 6 MARS 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.